

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN - MOREL – DANON - PALMA – SCHMITZ - SOLA – CASAMATA – JULIEN - BRUSSET –CATEL - DAMIGNANI - FREYTAG - HOSTALERY – LUSTENBERGER - MAUREL –PHILIBERT - REYNAUD - MASSEY – CZIMER-SYLVESTRE - ROUBAUD - LAGORCE – HERVIEUX - RAMOINO

Procurations : V. DEBUE à J. FOUILLER
N. MOULINAS à H. DAMIGNANI
F. UFFREN à P. GROSJEAN

Secrétaire : M. Eric PALMA

1 – URBANISME – Révision du POS devenant PLU et définissant les modalités de la concertation

Rapporteur : Monsieur Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de :

- 1- Prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols sur l'ensemble du territoire communal de Caumont sur Durance,
- 2- Approuver les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable engagée en application de l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme,
- 3- Donner pouvoir à Monsieur le maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la révision du Plan d'Occupation des Sols ;
- 4- Dire que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision du Plan d'Occupation des Sols sont inscrits au budget de l'exercice considéré.

2 – URBANISME – Révision du POS devenant PLU – Demande de subvention Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

Rapporteur : Monsieur Pascal GROSJEAN

Pour la révision du POS devenant PLU, le conseil municipal autorise le maire à solliciter l'Etat dans le cadre de la DGD.

Pour : 21

Abstention : 6

3- INTERCOMMUNALITE – Election du conseiller communautaire et de son suppléant

Rapporteur : Monsieur Joël FOUILLER

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, il est demandé au conseil municipal de désigner un conseiller communautaire titulaire et un suppléant.

Résultats de l'élection

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 27
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 27
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 6
- Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 21

Indiquer le nom de la liste ou du candidat tête de liste (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombres de délégués
Joël FOUILLER Renée JULIEN	21	2

4- PERSONNEL – Création d'un contrat à durée indéterminée

Rapporteur : Monsieur Joël FOULLER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote :

- La création d'un poste de CDI au grade d'adjoint technique de 2nde classe à temps non complet à hauteur de 28h
- Autorise le Maire à signer le contrat et tous ses avenants

Pour : 26

Contre : 1

A 19h40, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.